



**CLUB.
PLU *i***
plan local d'urbanisme intercommunal

Paysage et territoire

DREAL Bourgogne

Le volet paysage du PLUi du Val d'Amour, Jura

URBICAND - VINCENT DOS SANTOS

11 Décembre 2014



Sommaire

- Notre approche du paysage
- L'exemple du PLUi du Val d'Amour
- Les Orientations d'Aménagements et de Programmation (OAP) comme outil de valorisation du paysage



Qu'est ce que le paysage?

Définitions

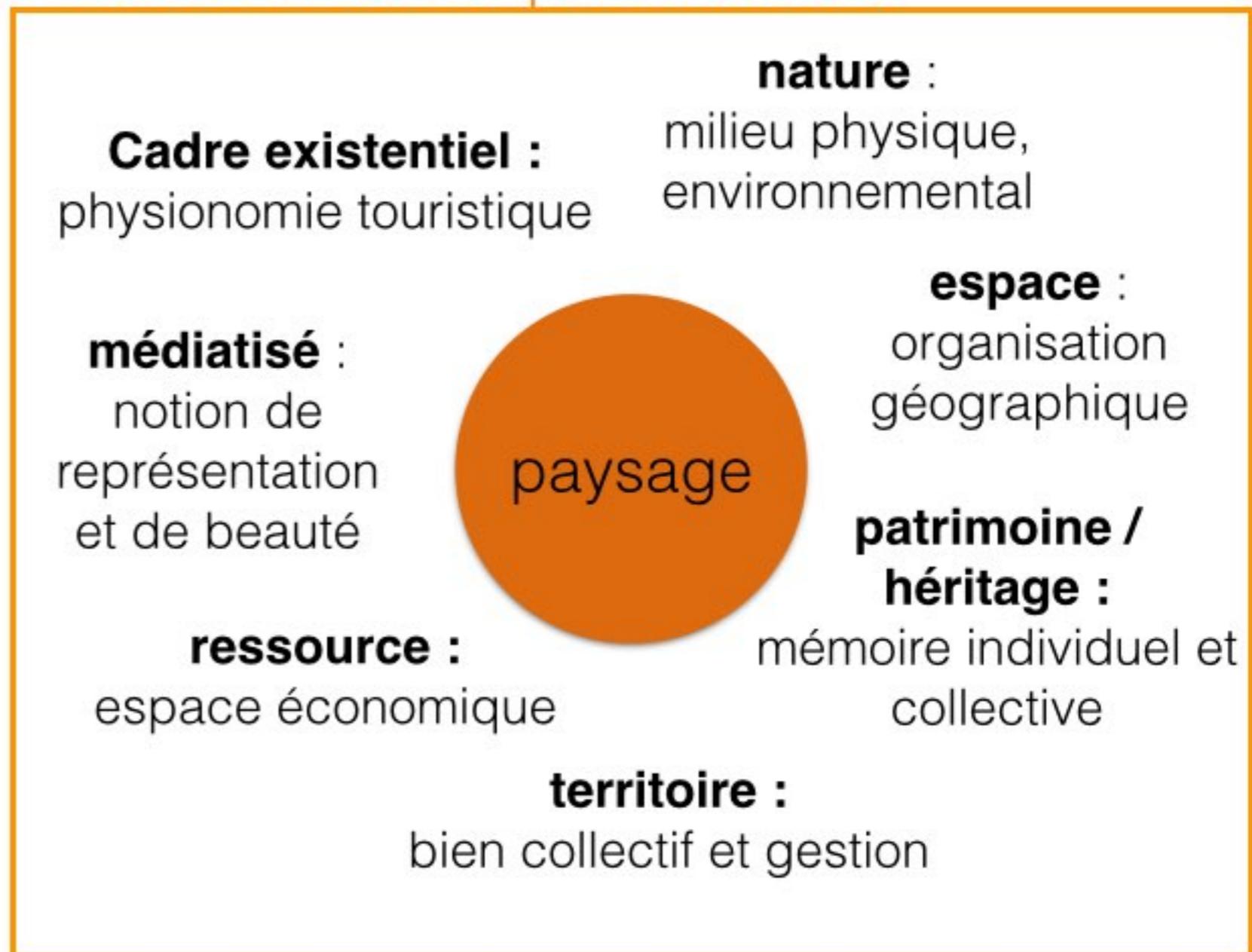
Paysage : *partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations ;*

Convention européenne du paysage de 2000

Paysage : *étendue de pays qui s'offre à la vue*

Petit Larousse illustré

Une notion à multiples facettes



3 postulats de notre approche paysagère

- Un milieu vivant qui se transforme en permanence avec les acteurs du territoire
- Un enjeu global pour améliorer le cadre de vie des habitants quelque soit le contexte
- Importance de la déclinaison du paysage à toutes les échelles d'intervention sur le paysage



St Julien, Haute Marne

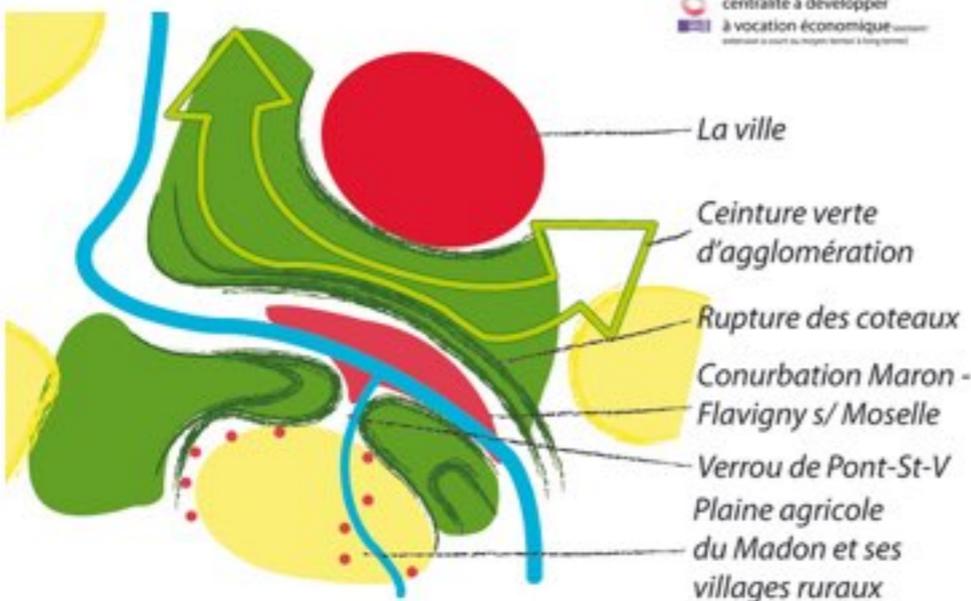
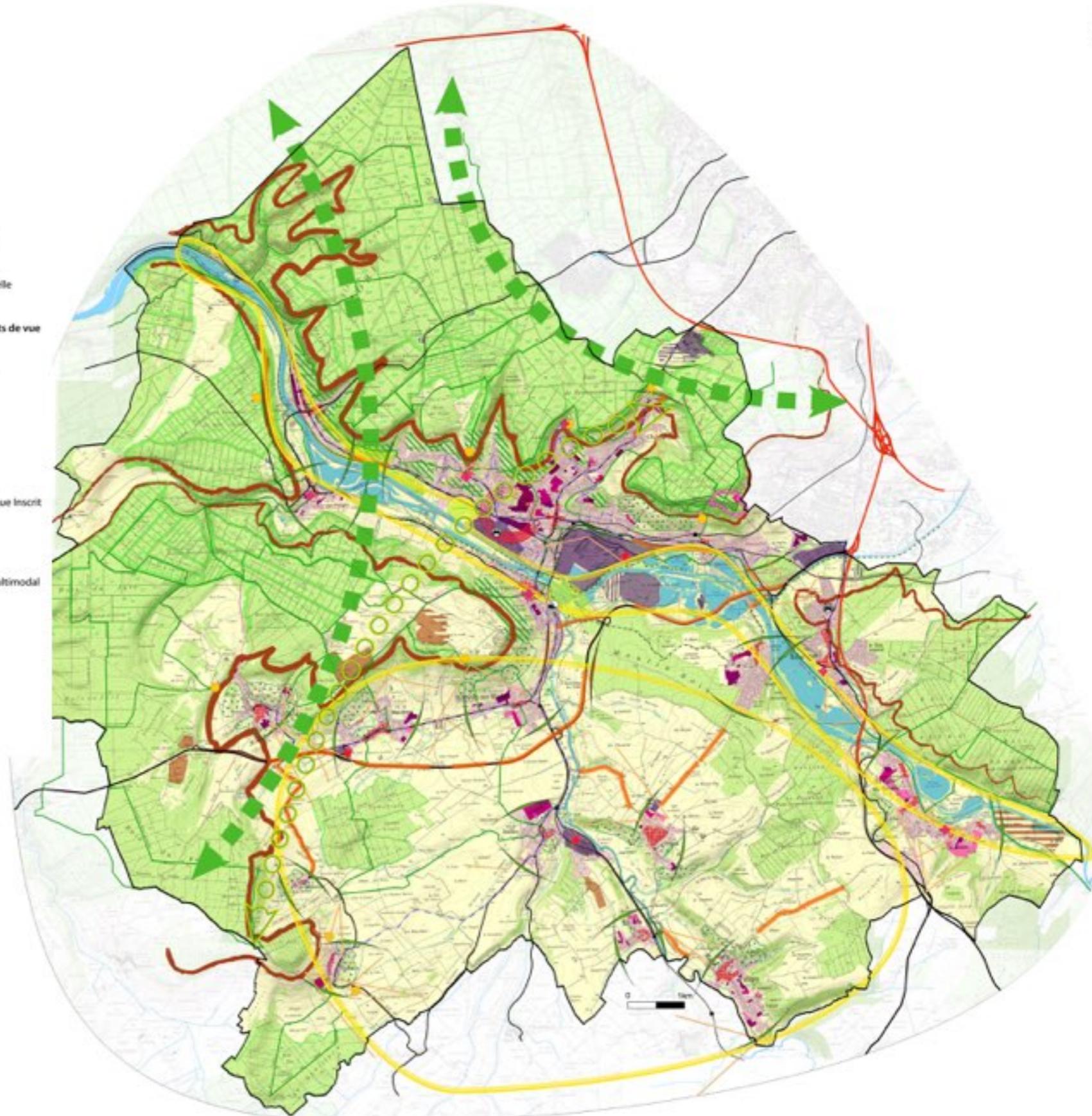


Sochaux, Doubs

Le paysage comme support de projet de territoire

- Les spécificités paysagères du site permettent d'initier une trame de projet fédératrice pour un territoire
- Le paysage : un support de dialogue et d'animation avec les acteurs du territoire
- La carte et le dessin comme outil essentiel de projet

- Mise en valeur et protection des espaces**
- Espace boisé
 - Réseau hydrographique
 - Plans d'eau
 - Espace agricole
 - Corridors écologiques
 - Corridor thermophile
 - Carrières
- Charpente paysagère**
- Éléments structurants du paysage**
- Ligne de crête des coteaux
 - Verrou paysager de Pont-St-Vincent
 - Verge
 - Milieu aquatique fortement végétalisé
- Ensembles paysagers remarquables**
- Plaine du Saintois et Coulée de la Moselle
 - Espace remarquable
- Les vues : axes de découverte et points de vue**
- Belvédère
 - Point de vue majeur
 - Route offrant des vues multi orientées
 - Voie cyclable
 - Itinéraires de randonnées
 - Coupure verte entre les villages
- Espaces urbains**
- Centre ancien
 - Élément bâti très visible
 - Patrimoine classé : Monument Historique Inscrit
- Déplacements**
- Autoroute
 - RD
 - Voie ferrée
 - Gare où organiser du stationnement multimodal
 - PANG
 - Aire de covoiturage
 - Ligne de transport en commun
- Espace urbanisé**
- existant
 - de développement prioritaire
 - de développement secondaire
 - de développement ultérieurs
 - centralité à développer
 - à vocation économique



Le PLUi du Val d'Amour

24 communes
9000 habitants
4500 logements
4000 emplois



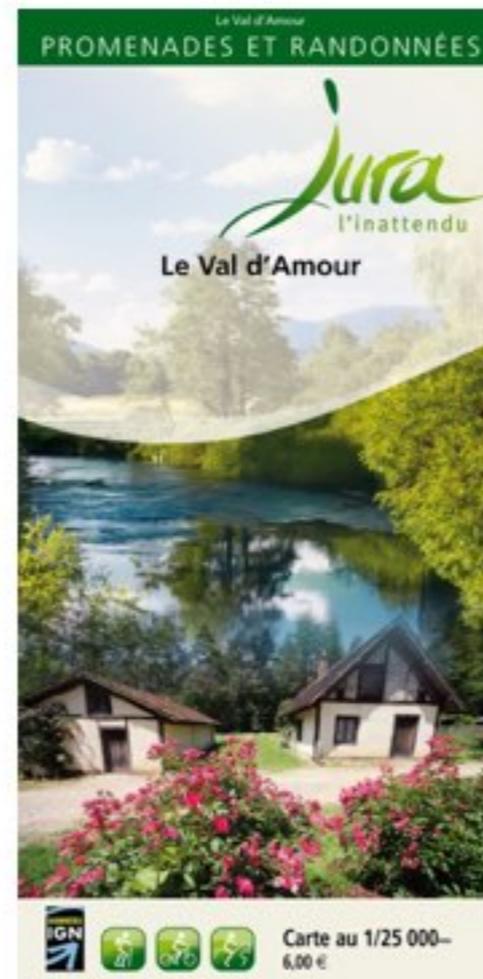
Le paysage vu localement

La logique de représentation du paysage en vu de sa promotion



Photo extraite du site internet de l'ADAVAL en promotion de son paysage

Travail intercommunal pour la réalisation d'une carte de développement touristique



Extrait de la carte touristique du territoire du Val d'Amour

Lancement d'un atelier participatif photo sur le territoire

- Des consignes précises pour responsabiliser les participants
- Une campagne de communication et de publication sur le territoire avec l'aide de l'ADAVAL



La Communauté de Communes du Val d'Amour et l'ADAVAL vous invitent à participer à une réflexion sur les paysages du territoire. Cette démarche est initiée dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUI) qui démarre.

Plus de renseignements sur le PLUI sur www.valdamour.com

Pour être au plus près de vos attentes et de vos aspirations quant à la façon dont vous vivez chaque jour l'évolution de vos paysages, nous vous invitons à livrer vos « points de vues ».

Pour alimenter les discussions, transmettez-nous vos idées sous forme de photos illustrant vos réponses aux questions ci-dessous.

Questionnaire photographique sur le paysage du Val d'Amour

CE QUE VOUS APPRECEZ

- Q1 - Un paysage naturel qui représente ce que vous aimez dans le Val d'Amour, et que vous monteriez à un touriste par exemple pour lui parler de la beauté du territoire
- Q2 - Un endroit où vous vous sentez particulièrement bien, vous, au quotidien ou en loisirs, en tant qu'habitant
- Q3 - Une vue sur un village, ou une arrivée dans un village
- Q4 - Un espace « public » dans un village : place, rue, cœur de village...
- Q5 - Un ensemble de bâtiments
- Q6 - Une évolution récente positive : aménagement, constructions, réhabilitation...

CE QUE VOUS N'APPRECEZ PAS

- Q7 - Une évolution récente (ou en cours) négative de la campagne
- Q8 - Une évolution négative d'un village
- Q9 - Des points noirs, verrues, choses moches

* envoyer vos photos sur le paysage à adaval@valdamour.com ou à l'adresse de l'Adaval

CONSIGNES A RESPECTER

Vous pouvez utiliser une à deux photos pour répondre à chacune des questions (pas plus svp)

Prenez vos clichés au format numérique de préférence. Sinon, envoyez un tirage papier de vos photos argentiques.

(Re)nommez chaque photo de la manière suivante « Numéro Question - une indication sur le lieu de la prise de vue ou sur ce qui est pris en photo - Votre nom (si vous le souhaitez) ». Par exemple :

- Q2 - Vue sur alpha
- Q8 - place landa - X. Martin
- Q3 - entrée Ounans depuis RD472 - JL. Petit

Vous pouvez compléter vos photos par un texte (quelques lignes par photo) expliquant les raisons de votre choix.

L'objectif n'est pas de faire des photographies artistiques mais d'illustrer au mieux votre réponse.

Vos réponses ne seront pas utilisées de manière nominative, aucun jugement de valeur ne sera porté sur vos clichés et leur exploitation ne dépassera pas le cadre de ce travail participatif à l'élaboration du PLUI

EN PRATIQUE

Les photos sont à envoyer **AVANT LE 15 SEPTEMBRE 2013** à :

adaval@valdamour.com ou Adaval
54 Grande Rue
39 380 Chamblay

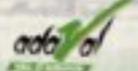
LA SUITE

L'ADAVAL organisera cet automne des réunions, ateliers collectifs sur la base des photos collectées en SEPTEMBRE

Tous les photographes amateurs seront bien sûr invités !

L'objectif est de partager nos appréciations individuelles sur notre paysage commun et d'essayer de dégager une appréciation collective





54 Grande Rue
39 380 Chamblay
03 84 37 79 68
E-mail : adaval@valdamour.com
Site : www.adaval-valdamour.com



52 Grande Rue
39 380 Chamblay
03 84 37 74 74
E-mail : ccva@valdamour.com
Site : www.valdamour.com

Lancement d'un atelier participatif photo sur le territoire

- Un questionnaire thématique pour illustrer les appréciations des habitants de différentes échelles du paysage
- Interprétation des photos reçues.
- Le degré de participation conditionne la véracité de l'interprétation

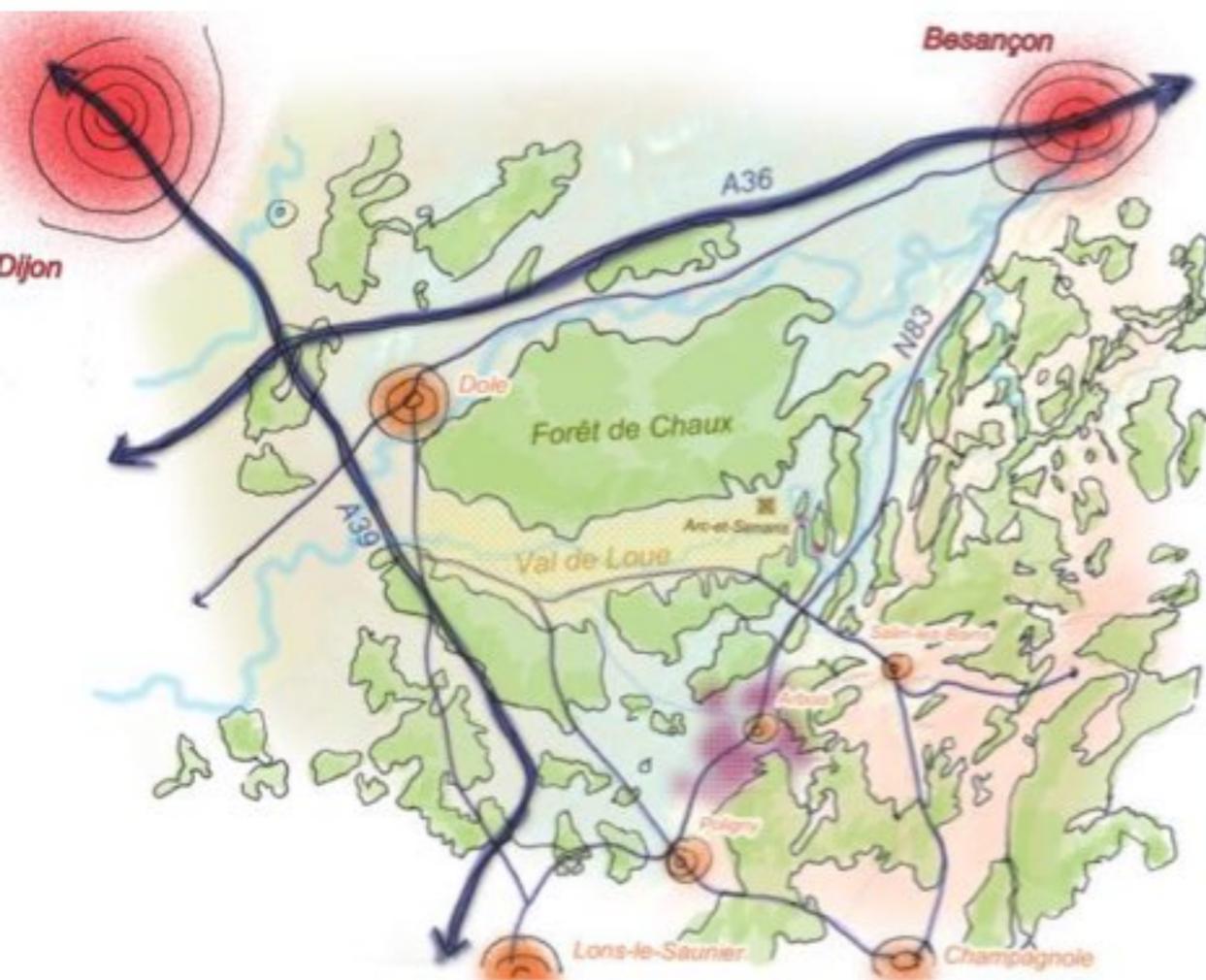
Ce qui est apprécié du territoire



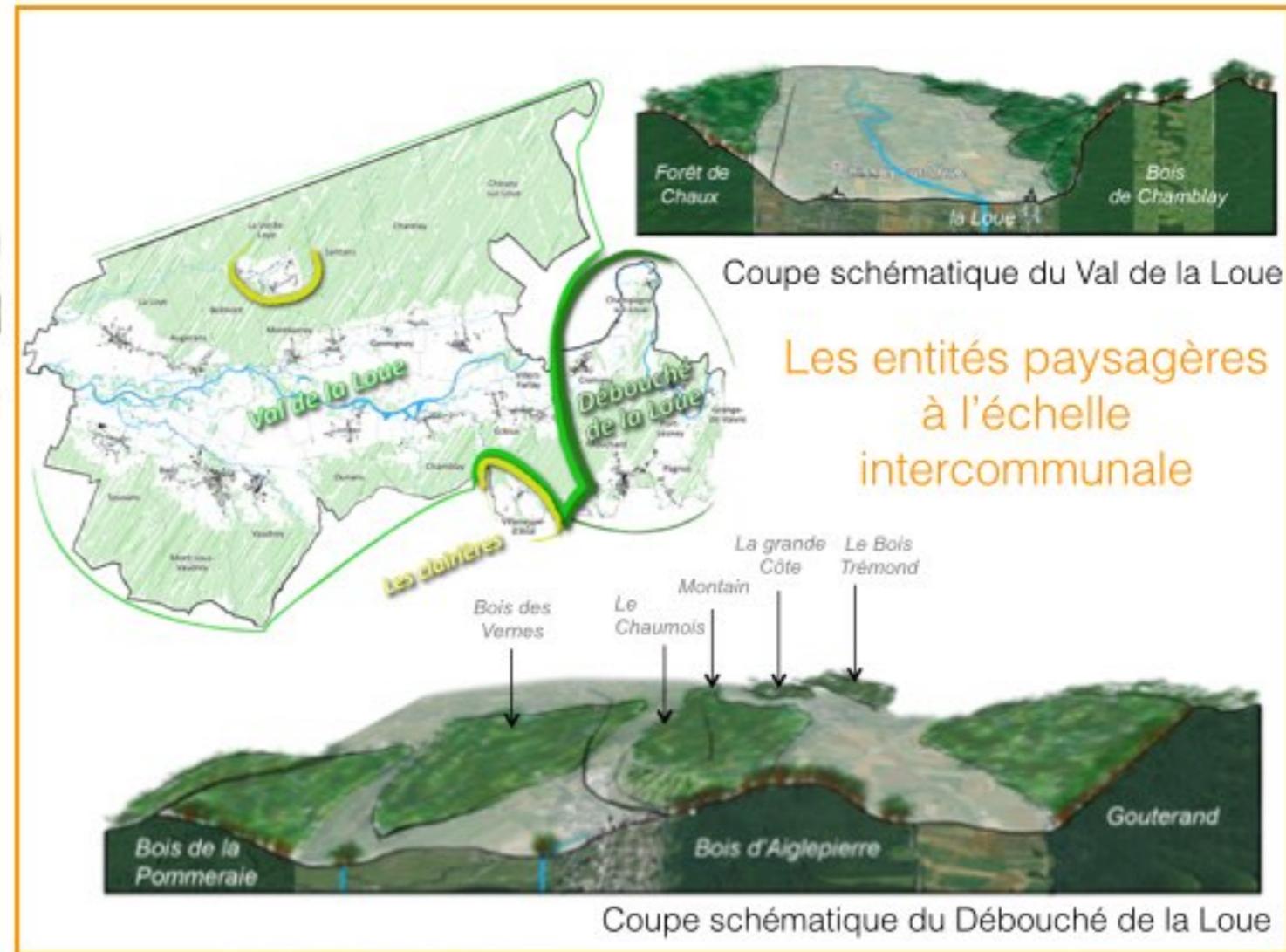
Ce qui n'est pas apprécié du territoire



Le contexte paysager territorial influence les grandes tendances locales



Carte du contexte paysager territorial



Coupe schématique du Val de la Loue

Les entités paysagères à l'échelle intercommunale

Coupe schématique du Débouché de la Loue



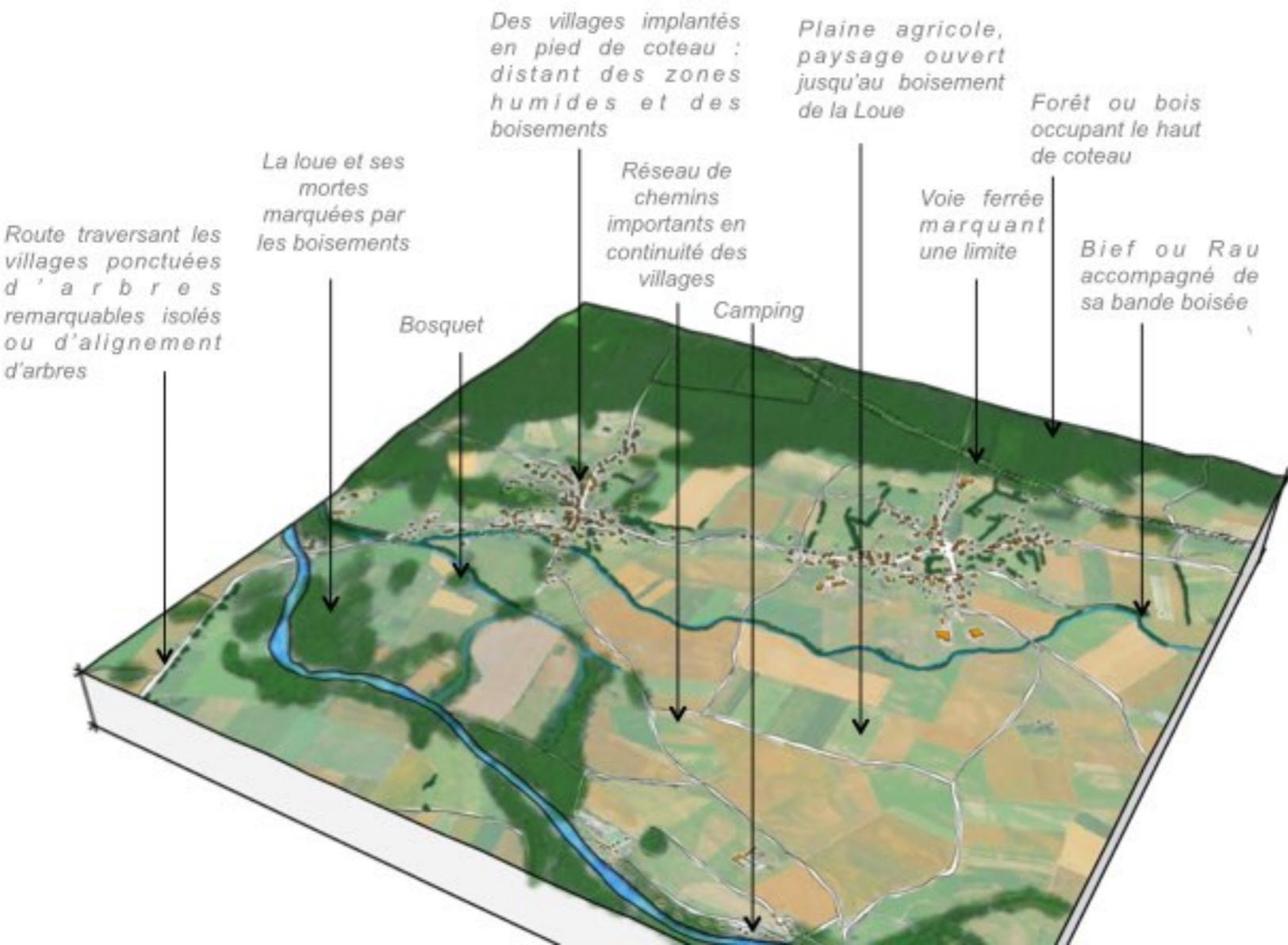
Les valeurs paysagères identitaires à l'échelle territoriale : la plaine et ses vues, les chemins de forêt et les buttes témoins et coteau viticoles

La variété des modes de représentation : un outil indispensable pour révéler

Objectif : définir un état de référence et partager les constats

Méthode : lecture de paysage pour définir ses valeurs et ses structures

Volonté : faire preuve de pédagogie



Comprendre l'héritage du paysage et ses mutations pour le révéler demain



Comprendre l'essence du territoire et son fonctionnement

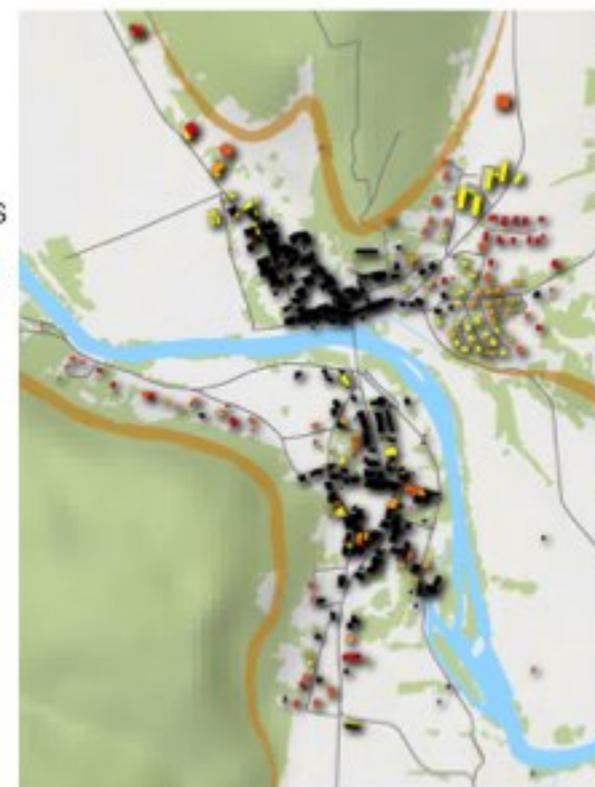


Photocomparaison des paysages non bâtie sur la base de photo aérienne

Evolution urbaine des constructions

- Période de construction des bâtiments
- Avant 1952
 - Entre 1952 et 1975
 - Entre 1976 et 1988
 - Entre 1989 et 2001
 - Entre 2002 et 2010

- Facteurs d'implantation
- Route
 - Hydrographie
 - Relief
 - Boisement



Le paysage bâti à révéler par l'analyse de la typomorphologie des bourgs



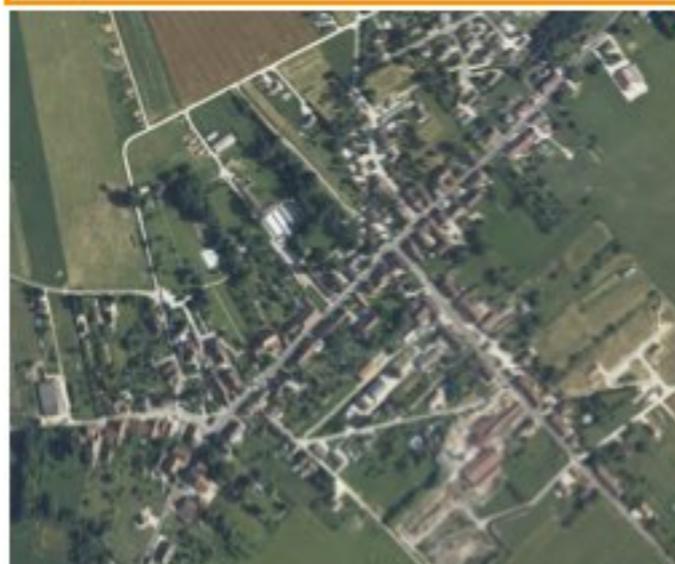
Exemple de village
rue : Pagnoz



Exemple de village en intersection : Cramans



L'architecture et l'espace public
cohabitent pour créer de la
qualité au cadre de vie urbain



Un vocabulaire
simple et sobre dans
l'aménagement
paysagère des
bourgs



- Arbres groupés ou isolés
- Espace public
- Espaces de dégagement, utilitaires = cour de ferme, terre plein
- Jardins d'agrément et utilitaires
- Vergers
- Prés
- Grandes terres agricoles

Analyse de
l'organisation urbaine

Une carte de synthèse de la structure paysagère intercommunale

Carte des qualités et pressions paysagères

Éléments structurants

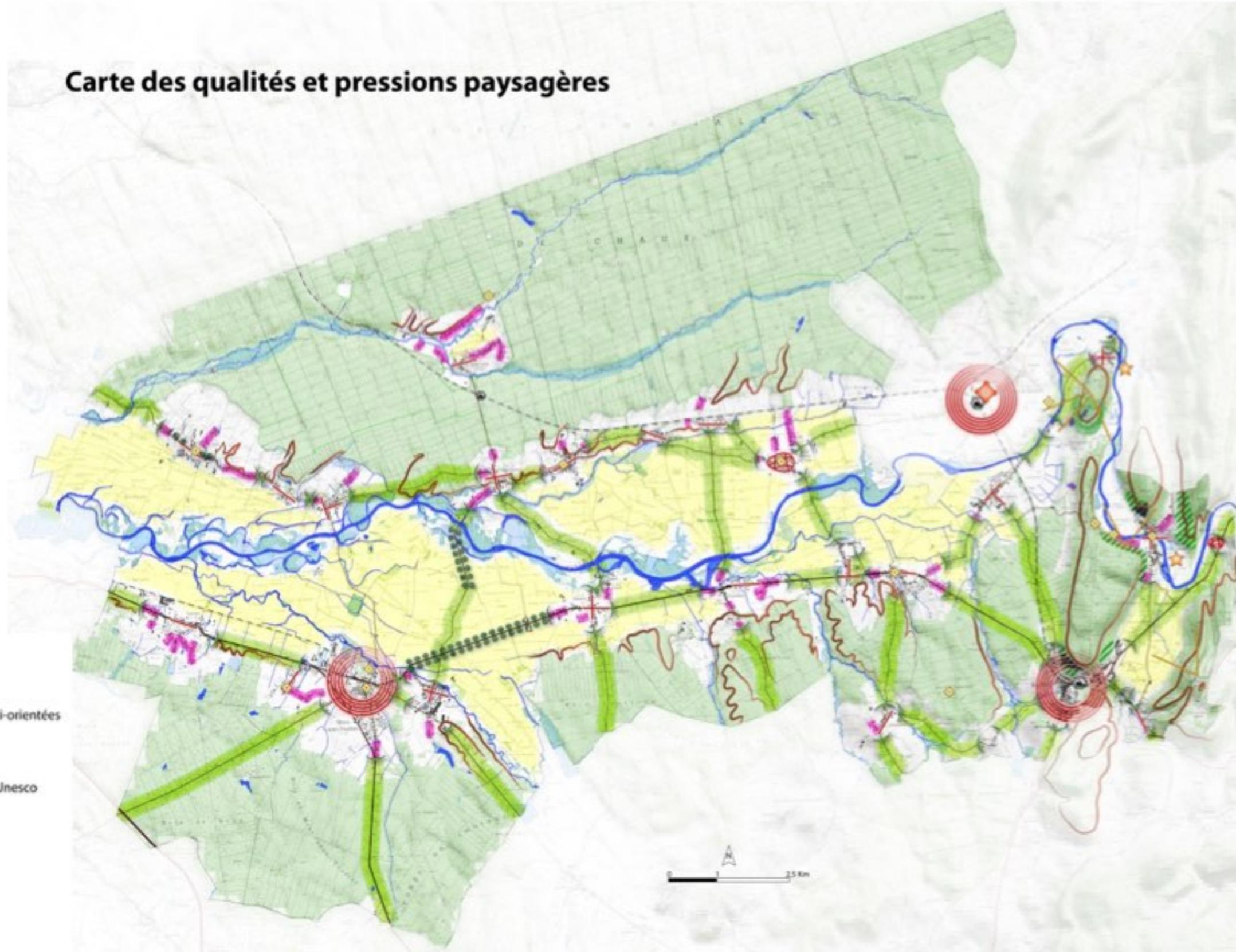
- Boisement
- Cours d'eau
- Reliefs majeurs
- Typologie de bourgs et de villages
 - Village rue
 - Village en intersection
 - Village groupé
 - Bourg
- Infrastructures
 - Voie ferrée et gare ou arrêt
 - Voie principale
 - Voie secondaire

Qualités

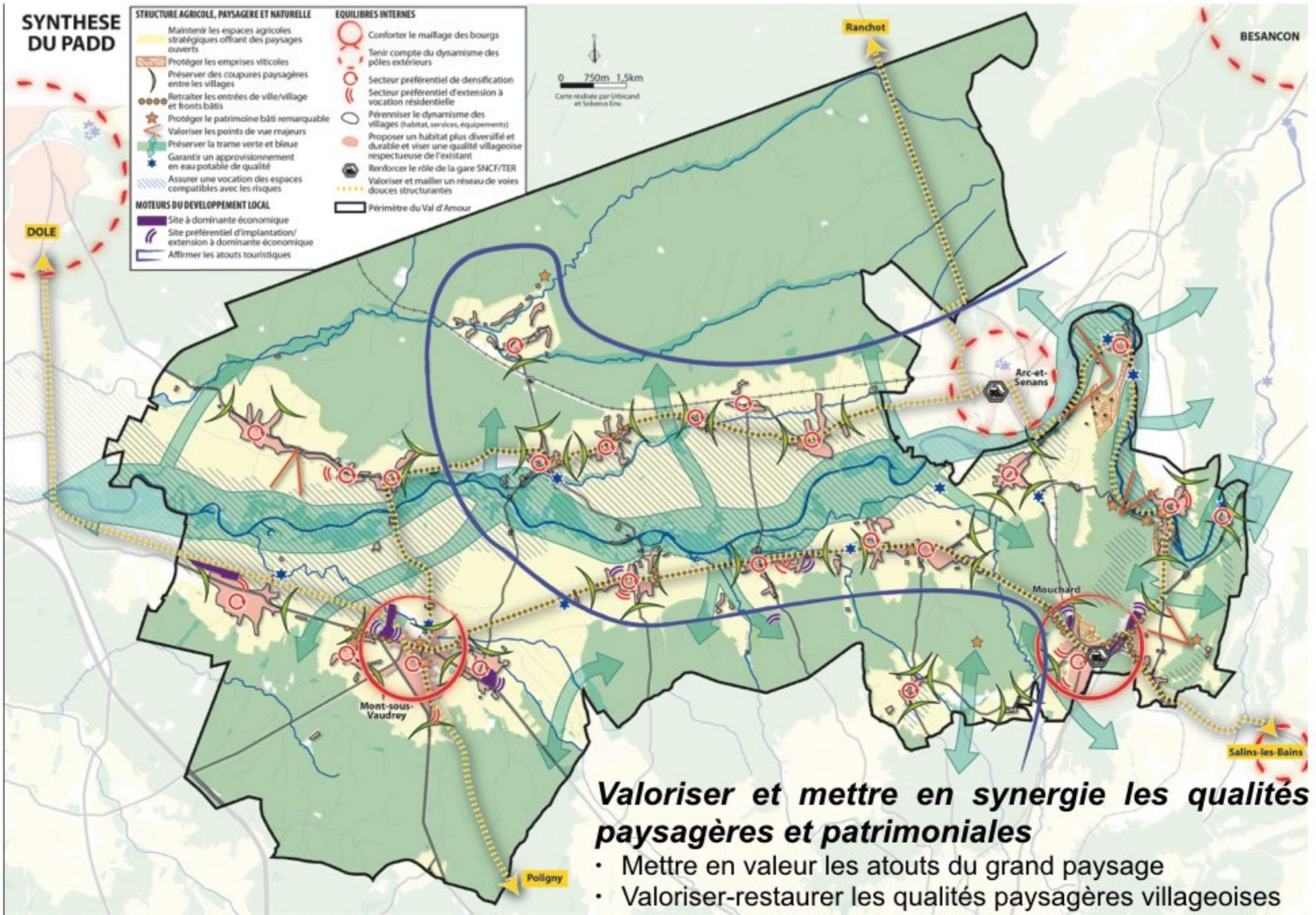
- Entité ou ensemble paysager remarquable
 - Coupure verte paysagère
 - Alignement d'arbres
 - Espaces agricoles ouverts offrant des vues multi-orientées
 - Belvédères et principaux cônes de vue
 - Coteau viticole identifiable
- Éléments bâtis remarquables
 - Monument classé au patrimoine mondial de l'Unesco
 - Monument Historique
 - Village de qualité

Pressions

- Extension urbaine le long de la voie
- Bâtiment d'activités mal intégré
- Fermeture du paysage
- Enfrichement du coteau
- Canalisation de la Loue



Spatialiser les grandes intentions paysagères



Et fixer les objectifs quantitatifs de production de logements

Des **équilibres de répartition des besoins territoriaux** à bien définir

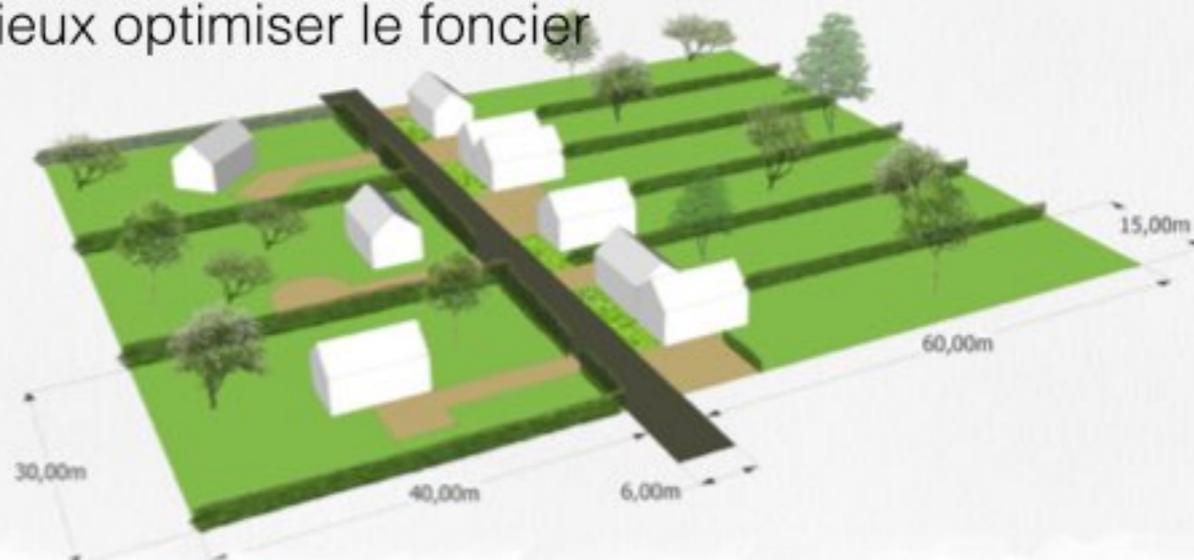
Proposer **un habitat plus diversifié** et durable : typologie de logement et public visé

Sensibilisation à la réinterprétation contemporaine des formes urbaines patrimoniales

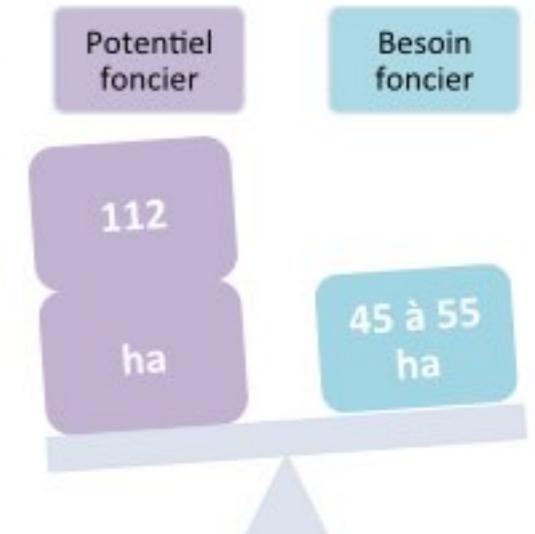
Réhabilitation de ferme



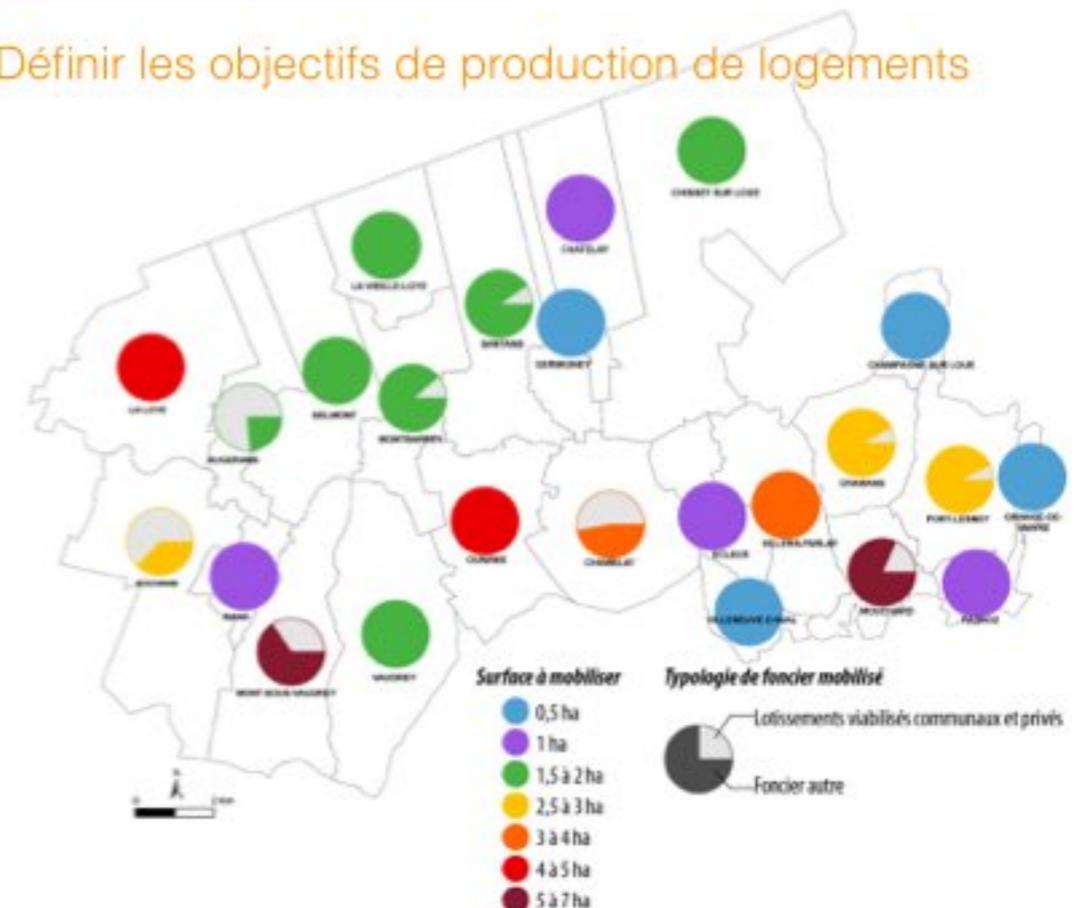
Mieux optimiser le foncier



Estimer les potentiels fonciers sur le territoire par densification

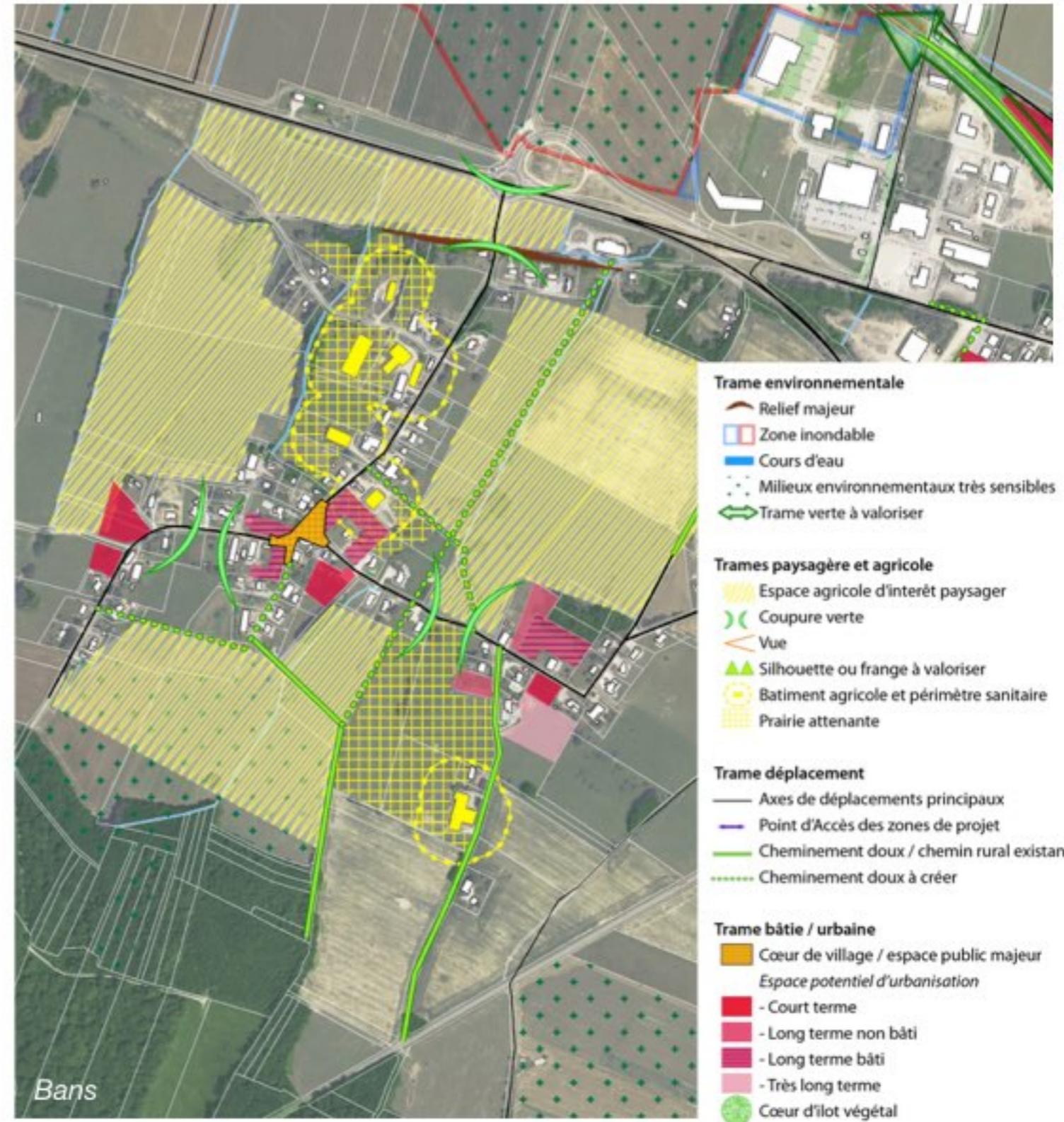
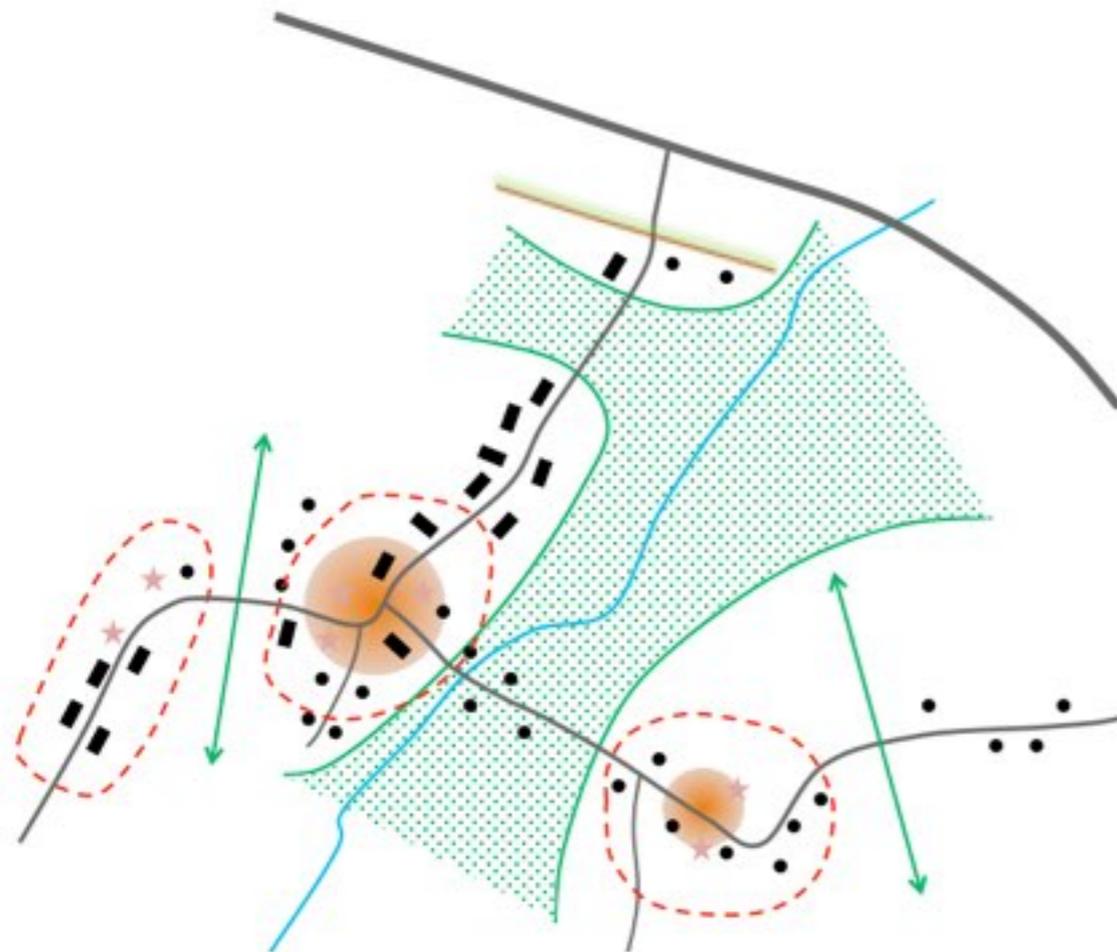


Définir les objectifs de production de logements

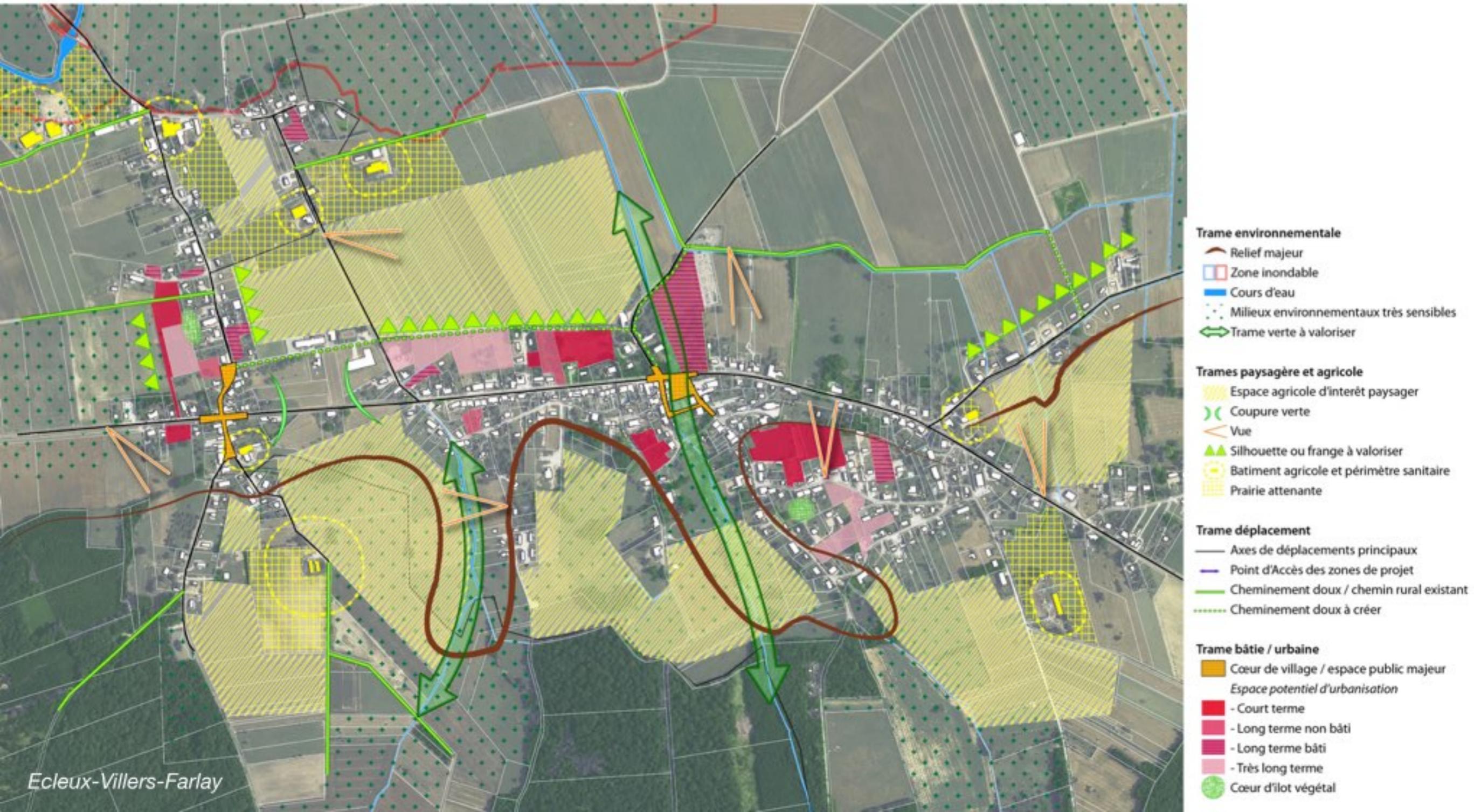


Le projet communal paysager pour cibler les priorités foncières

1. Comprendre les intentions de développement urbain prioritaire par les spécificités paysagères et de structuration de la commune
2. Analyser et dialoguer autour des projets et recueil des contraintes foncières des élus

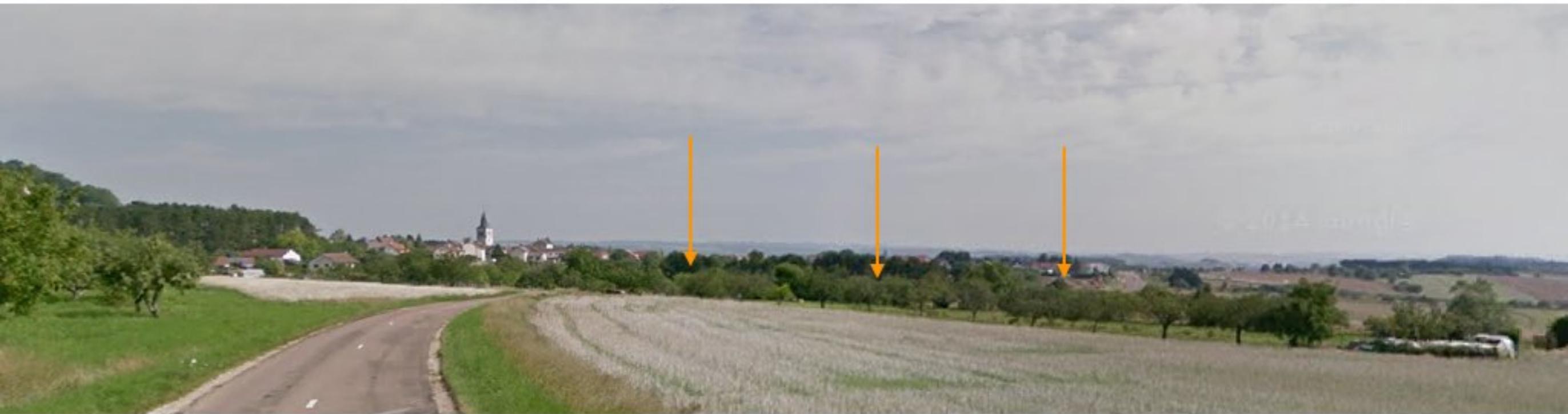


Des projets communaux, mais déjà intercommunaux



Quelques exemples d'OAP

Le secteur derrière les jardins à Corcelles-les-Monts, 21

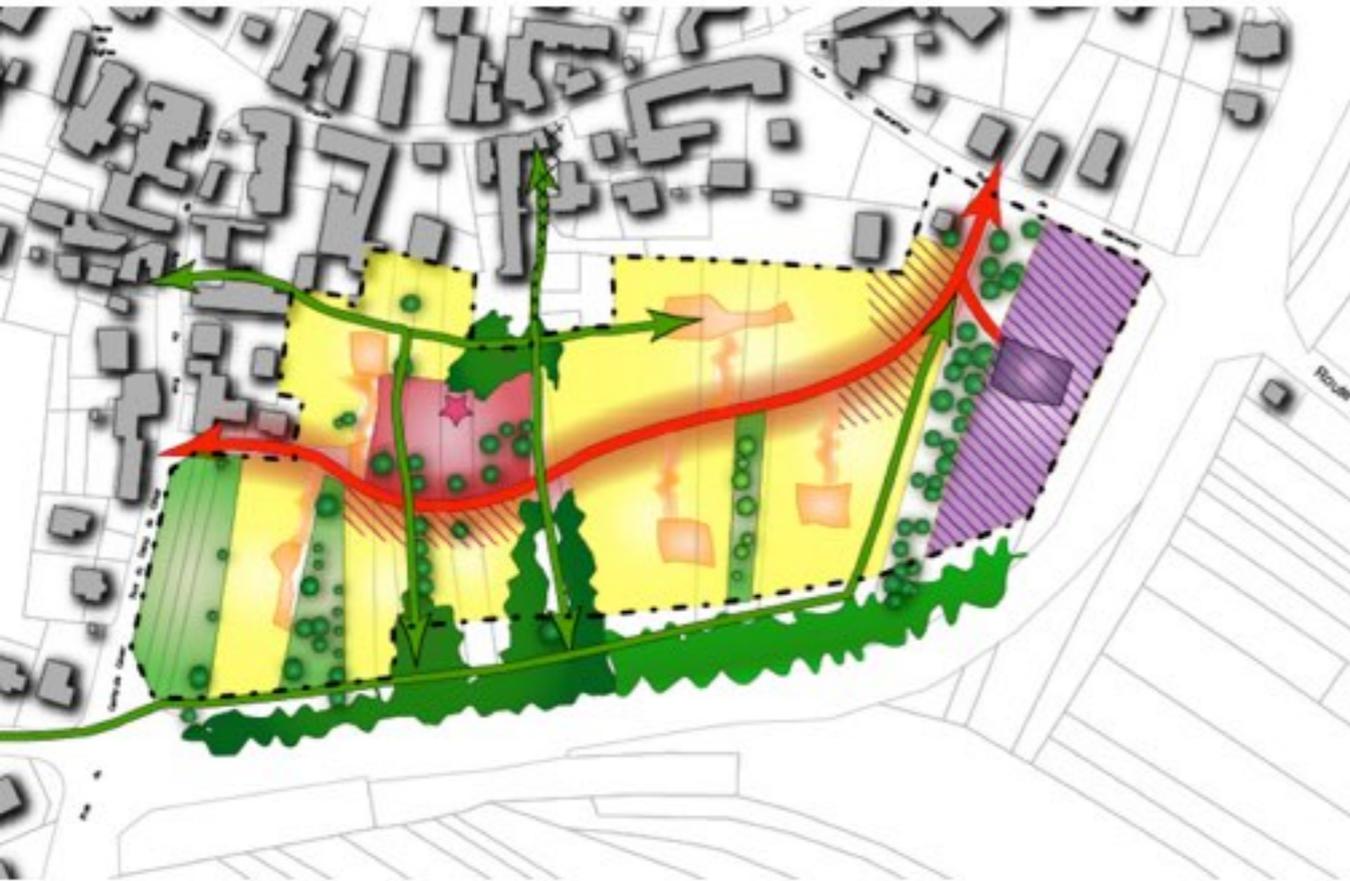


Le secteur centre bourg/ entrée Ouest à Hauteville, 21



Composer un quartier en préservant les qualités paysagères d'une frange de village

Des illustrations à valeur prescriptive



Des illustrations à valeur d'illustration, facilitant la compréhension du projet aux élus



Schéma de l'Orientation d'Aménagement et de Programmation

Légende

Voirie

- Rue
- Cheminement doux
- Emplacement réserver pour créer un cheminement entre la Grande rue et le secteur

Végétaux

- Arbre à préserver
- Arbre à créer
- Haie à préserver
- Haie à créer

Tissu

- Habitat
- Equipement public/Service
- Activité artisanale
- Activité de service
- Espace vert

Urbanisation

- Equipement public
- Ambiance de rue villageoise
- Urbanisation en profondeur
- Courée
- Espace de desserte artisanal

- Habitat et dépendance
- Equipement public / service
- Activité artisanale
- Courée semi privée
- Cour, allée privée
- Jardin
- Espace de stockage
- Rue
- Cheminement piéton
- Espace vert

L'entrée sud et la valorisation du centre bourg historique d'Hauteville-les-Dijon

S'insérer en dent creuse pour faire de la recomposition urbaine



Photomontage d'illustration de l'intention

Légende

Occupation du sol

- Espace agricole à préserver
- Périmètre sanitaire

Forme urbaine

- Habitat intermédiaire
- Habitat individuel groupé
- Habitat individuel
- Orientation du bâti (façade principale et faitage)
- Implantation du jardin
- Mairie à démolir
- Ferme à réhabiliter
- Usage mixte (pôle multiservice, habitat...)

Voirie

- Voie de desserte
- Déplacement doux
- Espace public à valoriser
- Point de vue à maintenir dégagé
- Espace public et de stationnements mutualisés

Végétation

- Végétation (haies, groupes d'arbres) à préserver
- Arbre à planter
- Haie végétale basse (hauteur < 1m)
- Limiter l'imperméabilisation du sol



**CLUB.
PLU *i***
plan local d'urbanisme intercommunal

Le paysage, un outil pour

Révéler par le projet les évidences et singularités de chaque territoire

Faire cohabiter « du moins mal possible » l'Homme avec son environnement

Expérimenter et développer la culture de projet!

URBICAND - VINCENT DOS SANTOS

